

Le ministre Tommelein a visité le plus grand projet d'énergie éolienne en Flandre

Le mois dernier, le ministre Bart Tommelein, vice-ministre-président du gouvernement flamand et ministre flamand de l'Énergie, des Finances et du Budget, s'est rendu chez Vleemo pour visiter le chantier du plus grand projet flamand d'énergie éolienne onshore actuellement en construction dans le port d'Anvers.



Le coup d'envoi de ce projet avait été donné officiellement le 30 juin en présence du ministre-président flamand Geert Bourgeois. Pour ce projet, Vleemo construit, sur la rive droite du port d'Anvers, 19 éoliennes de classe 3 Mégawatt, soit un investissement de 110 millions d'euros. Pour cette réalisation, Vleemo collabore avec le fournisseur de turbines Enercon et c'est Belfius qui veille au financement.

La trentième, d'un total des 57 pales prévues, a été levée, ce qui signifie que dix des 19 éoliennes seront terminées. Il est prévu que ces dix premières turbines seront opérationnelles début 2017. Les neuf autres éoliennes entreront vraisemblablement en fonction un an plus tard. C'est une raison suffisante pour que le ministre de l'Énergie, des Finances et du Budget, Bart Tommelein, rende une visite au parc d'éoliennes en construction. Il a examiné de près les éoliennes d'une hauteur de près de 200 m avec un diamètre de rotor de près de 115 m et a reçu des explications des experts.

Pour Vleemo, l'histoire ne se termine pas avec ce projet. Vleemo participe également, via 'Groene Energie Haven

Antwerpen', avec la Société Portuaire d'Anvers, à 'Wind Aan de Stroom' qui exploite 16 éoliennes à la Rive Gauche et vient de lancer la construction de 5 éoliennes supplémentaires.

Cela signifie que, d'ici au printemps 2018, 52 éoliennes seront opérationnelles dans le port d'Anvers, exploitées par Vleemo et 'Wind Aan de Stroom' pour une capacité de 146,75 MW. Ces éoliennes pourront fournir de l'énergie renouvelable pour environ 106.000 familles. Tout au moins quand il y aura du vent et à un prix exorbitant, subsidié par les pouvoirs publics et donc, en définitive, par le contribuable.

Par ailleurs, plusieurs éoliennes supplémentaires, pour lesquelles les permis ont déjà été obtenus, seront réalisées. Un rapport est en cours concernant l'impact environnemental, en fonction de la poursuite de la mise en œuvre du potentiel d'énergie éolienne dans le port. Ensuite, 60 à 100 éoliennes supplémentaires seront construites dans le port d'Anvers. De cette façon, Vleemo participera substantiellement aux objectifs climatologiques de la ville, du port et de la Flandre.